

Plateforme COVID-19 dans la région du Centre et de Mons, entre crise alimentaire et réalités de terrain

Dans la région du Borinage et du Centre, deux plateformes COVID-19 ont vu le jour lors des premières semaines du confinement, une sur Mons et l'autre sur l'entité de La Louvière.

Dès la première semaine du confinement, l'urgence engendrée par la crise sanitaire au niveau du maintien des moyens de subsistance pour les familles précaires est révélé au grand jour. À l'initiative du MOC Hainaut Centre, le tissu associatif de Mons et de La Louvière s'est réuni pour d'une part, réfléchir ensemble à la mise en place de solutions et d'autre part, pour faire remonter collectivement les besoins des personnes les plus vulnérables auprès des autorités politiques. La même problématique est apparue au sein des deux plateformes locales : de grandes difficultés à subvenir aux besoins alimentaires des familles avec lesquelles les associations avaient maintenu un contact, mais également, l'inefficacité des systèmes d'alerte et le manque de places d'accueil pour la prise en charge des femmes et des enfants subissant des violences conjugales et intrafamiliales mis en évidence par Vie Féminine Centr'Hainaut.

Si les plateformes associatives se sont d'abord mises en place autour des besoins des personnes migrantes (avec ou sans papiers), il est très rapidement apparu que dès le début, la crise du coronavirus a aussi fragilisé toute personne qui, en temps « normal », fait partie du public vulnérable ; elle a aussi précipité dans des situations de grande précarité celles qui d'habitude peuvent s'en sortir à la marge, notamment par le travail au noir ou par des micro-solidarités. La restriction des cadres légaux d'attribution de certaines aides a démontré leur limite quand les seuils sont atteints malgré une réelle situation de nécessité et de crise.

Alors que le discours politique et sanitaire parle de distanciation sociale, les associations locales ont maintenu des liens de proximité avec leur public, ce qui a permis de faire apparaître la non prise en charge de leurs besoins de colis alimentaires par les services publics. Certaines familles n'ont pas accès au réseau de distribution des Banques Alimentaires régionales, qui passe par les services des CPAS ; ces derniers délivrant une attestation d'indigence. En effet, elles ne fréquentent pas cette institution soit parce que leur statut ne le permet pas ou par méfiance vis-à-vis du contrôle des CPAS¹.

Très naturellement, l'impératif de suppléer au système ordinaire de distribution de colis alimentaires s'est imposé. L'idée était assez simple : organiser un circuit supplémentaire d'urgence basé sur plusieurs leviers : d'une part, renforcer la distribution avec des colis supplémentaires et d'autre part, faire des associations l'interface direct entre leur public et les associations locales des banques alimentaires. Le système, mis sur pied tout d'abord à Mons, a permis que ces associations se portent garantes de la situation des personnes pouvant bénéficier de ce circuit, sans plus passer par le CPAS. Il a ensuite servi de « bonne pratique » pour l'expérimenter à La Louvière.

Une autre dimension non négligeable est la livraison des colis alimentaires. En effet, la situation des familles (femmes seules avec enfants, personnes âgées isolées, malades), le manque et le coût de la mobilité ou la crainte des contacts avec des institutions (notamment chez des personnes sans papiers),

¹ Pour en savoir plus : *Contrôles*, dossier de *Barricade. Culture d'alternatives*, Barricade, Liège, 2019 (en ligne) www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2019_dossier_controle.pdf

la gestion des files d'attente devenues trop longues dans l'espace public, ont demandé d'organiser, sur base bénévole, une livraison toutes les semaines.

Malgré le système organisé dans l'urgence avec des acteur.rice.s qui ne sont pas les intervenants habituels de la distribution de colis alimentaires, cette expérience démontre que nous avons réussi à mettre en place une manière de répondre à la crise, à impulser des réactions venant d'institutions publiques, comme le *Relais Social Urbain de Mons et du Borinage* qui a attribué des moyens budgétaires pour des colis supplémentaires. À La Louvière, le Centre culturel (*Le Central*) est devenu pendant quelques semaines le lieu de dépôt des colis alimentaires. Les limites de cette expérience posent aussi la question du type de relations de coopération à construire entre l'action associative et les institutions publiques.

Face à l'urgence engendrée par la crise sanitaire, nos associations ont rassemblé leurs forces pour répondre aux besoins primaires de nos publics. Il ne s'agissait nullement de se substituer aux services publics mais de pouvoir collaborer ensemble et ajuster les mesures en fonction des réalités du terrain. Cependant, pour le MOC, toute action de solidarité doit être accompagnée d'interpellations envers les politiques. Dès lors, divers courriers ont été envoyés aux autorités locales (Bourgmestres de la région du Centre et de Mons, présidents de CPAS et conseillers communaux des deux villes), qui les ont informés des difficultés rencontrées par nos publics et de leurs demandes. Une attention toute particulière a été portée aux personnes sans papiers : la crise actuelle les plongeant dans une situation encore plus critique que jamais. Par ailleurs, un autre courrier a été adressé aux bourgmestres des communes de Mons, du Borinage et de la région du Centre ainsi qu'au Gouverneur, au collège provincial, à propos de l'organisation de l'action sociale pour une mutualisation, notamment avec la mise en place d'une task-force pour centraliser plus efficacement les moyens logistiques et humains. En outre, une rencontre avec le Président du CPAS de La Louvière est prévue. Et à Mons, reconnue pour son expertise, la plateforme associative devrait faire partie d'un groupe de concertation au sein du *Relais social urbain de Mons-Borinage*.

Samuel Thirion
Secrétaire fédéral du MOC Hainaut Centre